



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

15 Mai 2020



Date d'affichage

15 Mai 2020



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 27

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 MAI 2020 A 10 H 00

Madame Sylvie BUTIN, élue Maire, préside.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ– LANGE – BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE -
VIRASSAMY PADEYEN – ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET
GOUVENAUX – PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –
HATAT – CHERRONNET – DECLUY – LEGER – KAPPE SOPIO - KISKELL

POUVOIRS :

Monsieur Bastien LOMBARD à Madame Sylvie BUTIN

Monsieur Patrick DOMANGE à Monsieur François GAIGNETTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Nathalie BIEN a été désignée secrétaire de séance.



N° 20.1863 – OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

N° 20.1863 – OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame Le Maire rapporte qu'en vertu des dispositions des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient, préalablement à leur élection, de déterminer le nombre d'adjoints au Maire.

Il est rappelé que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints au Maire au maximum

Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la Commune disposait de 6 adjoints au Maire.

Madame le Maire propose à l'Assemblée de fixer à **7** le nombre d'adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ **DECIDE** de fixer à 7 le nombre d'adjoints au Maire

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 25 Mai 2020**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN